Tout d'abord M. Crampon a interrogé le texte hébreu. Ce n'est pas en latin, mais en hébreu, que David a composé ses Psaumes. Notre Vulgate latine n'étant qu'une version, il est clair que le meilleur moyen d'en bien saisir le sens c'est d'avoir recours à l'original. A cette lumière, les vagues contours de la pensée se dessinent, les véritables traits apparaissent, les idées s'enchaînent naturellement, et la riche présie des chantres inspirés d'Israël revit dans tout son éclat.

En outre, chaque Psaume est précédé d'un préambule, dans lequel l'auteur expose quel en est l'auteur, à quelle situation, à quelle circonstance historique il se rattache. Ce préambule contient aussi le sommaire des principales pensées dans leur suite logique.

Ensuite l'auteur réunit en alinéas les groupes de versets qui se rapportent au développement d'une même pensée. Grâce à cette disposition, la marche des idées est mise en quelque sorte sous les yeux mêmes du lecteur.

Signalons enfin un petit traité de la latinité des Psaumes placé en tête de l'édition latine-française. Ce travail, qui n'existe à notre connaissance dans aucun ouvrage, atteste à lui seul les connaissances philologiques de l'auteur. Il va sans dire que l'édition purement française destinée aux religieuses et à la masse des fidèles, ne renferme pas cet appareil scientifique qui ne pourrait que refroidir les pieux sentiments que la lecture du Livre divin doit leur inspirer.

Tout cela regarde le sens littéral. De l'aveu de tous, c'est la première chose à fixer dans les Psaumes. La seconde, c'est leur sens spirituel et moral. Ces chants saeres ont cela d'admirable que, composés pour un personnage ou pour un peuple déterminé, ils conviennent à tous les hommes, à tous les temps et à tous les lieux. La voix du Psalmiste n'est pas seulement la voix de David, c'est aussi celle de l'Eglise et de l'humanité. Il est denc facile de les appliquer à Notre-Seigneur, à son royaume et à nous-mêmes. C'est surtout par la méditation que l'on apprendra à faire ces applications.

Nos remerciements à la Société de Publications françaises des Etats-Unis, pour l'envoi d'un exemplaire du Guide Français de la nouvelle Angleterre et de l'Etat de New-York.